



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.10/2002/28
25 septembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail spécial de la surveillance
de l'environnement

(Session extraordinaire, 28 et 29 novembre 2002)

(Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire)

**ÉVALUATION DE KIEV: PROJET DE CHAPITRE
SUR L'INDUSTRIE**

Présenté par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)

La production industrielle augmente dans toute l'Europe et l'industrie reste un secteur économique dominant en Europe centrale et orientale, en particulier dans les ENI¹. L'efficacité est généralement en progression. En Europe occidentale, l'efficacité énergétique s'améliore dans l'industrie car la croissance de la valeur ajoutée y est plus rapide que celle de la consommation d'énergie. En Europe centrale et orientale, l'efficacité énergétique progresse plus vite, mais reste bien en deçà du niveau de l'Europe occidentale tandis que dans les ENI, l'intensité énergétique de la production industrielle est toujours sept fois plus forte qu'à l'Ouest. Le principal défi pour l'Europe occidentale est d'assurer une meilleure protection de l'environnement tout en conservant une industrie compétitive. En Europe centrale et orientale, des investissements importants sont nécessaires pour amener les performances de l'industrie en matière d'environnement aux niveaux requis par le processus d'adhésion à l'UE. Dans les ENI, le principal enjeu est de mettre en place un cadre réglementaire approprié et de faire en sorte que la réglementation soit mieux respectée.

¹ États nouvellement indépendants (ENI), soit 12 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Introduction

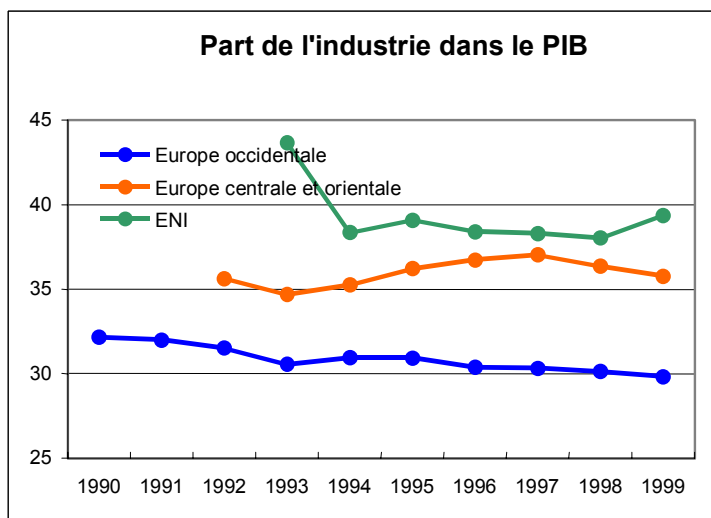
1. L'industrie demeure la première source de revenu et le principal vivier d'emplois dans de nombreux pays, en particulier en Europe centrale et orientale, mais elle est souvent associée à la pollution. Il s'agit donc d'un secteur important, tant d'un point de vue économique que pour l'environnement. Cela étant, la pollution industrielle recule de façon spectaculaire depuis 30 ans dans la plupart des pays d'Europe occidentale et depuis 15 ans dans les pays d'Europe centrale et orientale.
2. Les données sur la valeur ajoutée et les différents polluants, en particulier pour l'industrie manufacturière, sont en général peu abondantes. Dans beaucoup de pays ex-communistes, les données sur l'industrie manufacturière comprennent toujours la production d'électricité et les activités extractives, en dépit des directives des systèmes de comptabilité nationale qui demandent d'établir une distinction. Il est de ce fait difficile de dissocier la production d'énergie des activités manufacturières de l'entreprise, ce qui n'est pas sans importance dans ces pays, où l'industrie produit elle-même une grande partie de l'électricité et de la chaleur dont elle a besoin. L'évolution décrite dans les paragraphes suivants concerne donc l'*ensemble de l'industrie*, c'est-à-dire les activités extractives, l'industrie manufacturière et la production d'électricité. On examinera ensuite plus en détail l'évolution de l'*industrie manufacturière* dans les pays pour lesquels des données sont disponibles.

Évolution de la situation socioéconomique

3. Dans l'ensemble de la région, on assiste à une reprise de la production industrielle totale depuis au moins la moitié des années 90. Depuis 1993, la valeur ajoutée industrielle totale augmente de 10 % en Europe occidentale et de 30 % en Europe centrale et orientale. Le secteur industriel des ENI a commencé à se redresser après le repli du début des années 90, enregistrant de forts taux de croissance en 1999 et en 2000.
4. Malgré la hausse de la production, l'emploi dans l'ensemble de l'industrie est généralement en recul; la contraction a été de 32 et 35 % en Pologne et dans la Fédération de Russie respectivement entre 1990 et 1999. Même dans l'UE, l'emploi industriel a reculé de 13 % au cours de la même période.
5. Toutefois, en Europe centrale et orientale et surtout dans les ENI, l'industrie reste un secteur prépondérant, qui génère entre 35 et 40 % du PIB. Cette part est restée relativement stable pendant les années 90, alors qu'en Europe occidentale, la part de l'industrie diminuait lentement (voir fig. 1) au profit du secteur des services. La part que représente l'industrie dans les économies d'Europe centrale et orientale a connu une croissance remarquable de 1993 à 1997, ce qui confirme l'idée selon laquelle la première étape du processus de reprise se caractérise par une progression du taux d'utilisation des capacités de production industrielle plutôt que par des mutations structurelles dans l'économie. La dévaluation dans les pays d'Europe centrale et orientale a contribué à cette évolution en offrant des avantages de coûts aux entreprises sur les marchés internationaux. Ce n'est qu'après 1997 que la croissance dans le secteur des services est devenue plus forte. Une évolution similaire est en cours dans les ENI, où le taux d'utilisation des capacités n'a vraiment commencé à se redresser qu'en 1999, après la crise du rouble.

6. La structure de la production industrielle en Europe occidentale a peu évolué. La figure 2 montre l'évolution dans un certain nombre de branches grosses consommatrices d'énergie, à l'origine d'une forte pollution dans plusieurs grands pays d'Europe. En Italie et au Royaume-Uni, les activités relativement polluantes, comme les activités extractives et la production chimique, ont progressé un peu plus que l'industrie manufacturière dans son ensemble. Apparemment, ces activités ont réussi à faire face à la concurrence croissante de l'Europe centrale et orientale, et des ENI. En Pologne, l'industrie s'est bien remise de la crise économique: la production de valeur ajoutée a augmenté de 80 % par rapport à 1990 dans l'industrie manufacturière, la métallurgie enregistrant une hausse encore plus importante. Cette situation est typique de la plupart des pays les plus avancés sur la voie de l'adhésion à l'UE. En Hongrie, la production dans le secteur de la métallurgie était neuf fois plus élevée en 1999 qu'en 1990. En Roumanie et dans la Fédération de Russie, en revanche, l'évolution a été fort différente. Dans la Fédération de Russie, la production manufacturière totale a chuté de 70 %. Toutefois, l'industrie alimentaire et la branche des métaux communs, en particulier la production d'acier, ont donné des signes de reprise ces dernières années. En 2000, la production d'acier brut était presque revenue au niveau de 1992.

Figure 1



Note: En pourcentage. Ces données concernent l'ensemble de l'industrie, activités extractives et production d'électricité comprises. L'Europe occidentale s'entend sans l'Irlande et la Suisse, et l'Europe centrale et orientale sans Chypre, Malte et la Yougoslavie.

Sources: Banque mondiale, AEE.

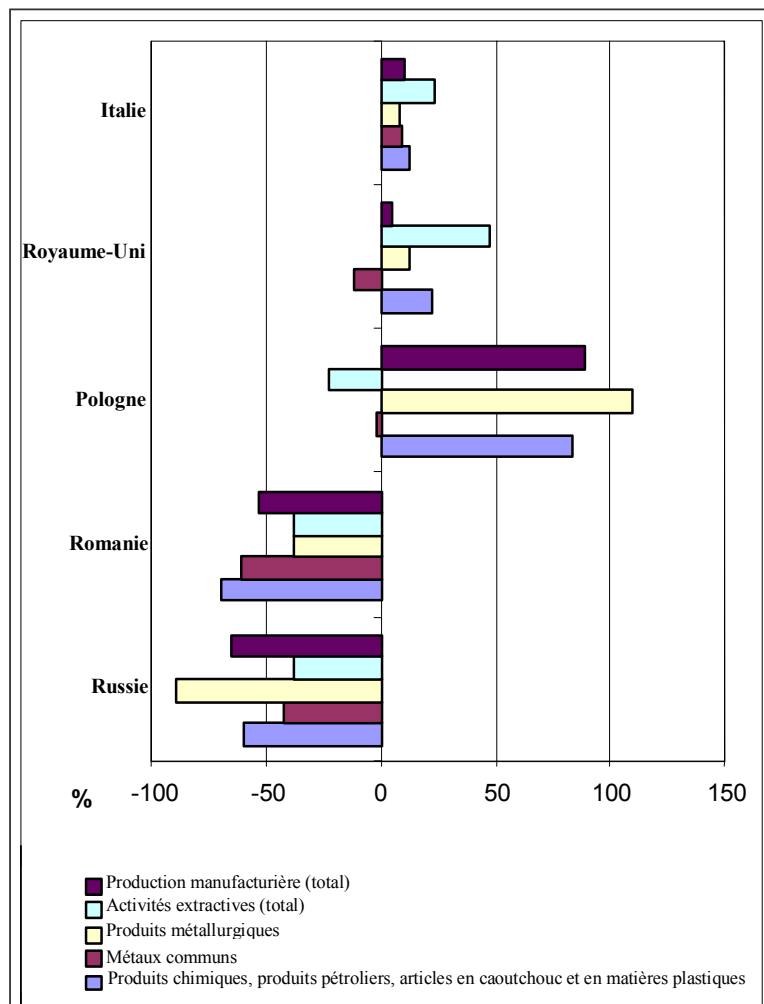
Évolution sur le plan de l'environnement

7. L'industrie manufacturière est à l'origine de diverses formes de pollution de l'environnement: émissions dans l'atmosphère (substances acidifiantes, gaz à effet de serre, polluants organiques persistants et métaux lourds), rejets dans l'eau et production de déchets solides. On manque de données concises et globales sur la pollution industrielle dans l'ensemble de la région. Pour plusieurs polluants atmosphériques importants, on peut utiliser à défaut de données précises les chiffres de la consommation d'énergie dans l'industrie.

8. Pendant les années 90, la consommation d'énergie dans l'industrie a diminué en Europe centrale et orientale et dans les ENI, tandis qu'elle augmentait lentement en Europe occidentale (fig. 3). Mais en Europe occidentale, l'efficacité énergétique a continué de s'améliorer dans le secteur industriel car la valeur ajoutée y a progressé plus vite que la consommation d'énergie (fig. 4). Sur le plan de l'écoefficacité en revanche, c'est en Europe centrale et orientale que l'amélioration est la plus marquée, avec une progression supérieure à 30 % depuis 1992. Il n'en reste pas moins que l'intensité énergétique de la production industrielle est toujours trois fois plus forte en Europe centrale et orientale qu'en Europe occidentale, et sept fois plus forte dans les ENI. Cette différence est due en partie au prix de l'énergie, relativement bas dans les ex-républiques soviétiques. Le fait que l'efficacité énergétique ne s'est pas améliorée entre 1997 et 1999 est particulièrement alarmant; la hausse du taux d'utilisation des capacités n'a peut-être pas encore été suivie de nouveaux investissements dans des technologies consommant moins d'énergie.

Figure 2

Évolution de la valeur ajoutée par branche dans différents pays, 1990-1999 (en %)



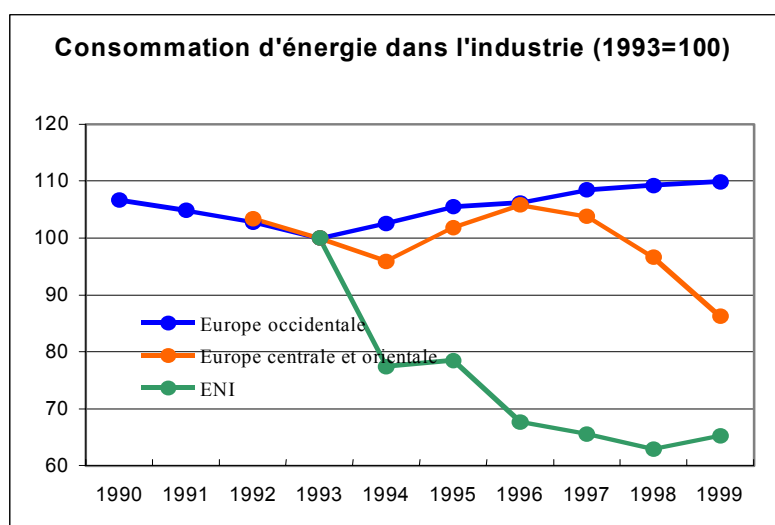
Note: Pour la Fédération de Russie, 1999=1998.

Source: Division de statistique de l'ONU: Indice de la production industrielle, par branche.

☺ Au cours des années 90, la consommation d'énergie dans l'industrie a diminué en Europe centrale et orientale et dans les ENI, tandis qu'elle augmentait lentement en Europe occidentale où l'efficacité énergétique a continué de s'améliorer. L'intensité énergétique de la production industrielle est toujours trois fois plus forte en Europe centrale et orientale qu'en Europe occidentale, et sept fois plus forte dans les ENI.

9. Les données limitées sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle, disponibles uniquement pour quelques pays, indiquent des améliorations similaires, mais plus marquées, en ce qui concerne l'écoefficacité (fig. 5). L'UE et la Hongrie sont parvenues à dissocier totalement la croissance industrielle des impacts sur l'environnement. En Slovaquie, la baisse de la pollution est uniquement due à la forte chute de la production industrielle.

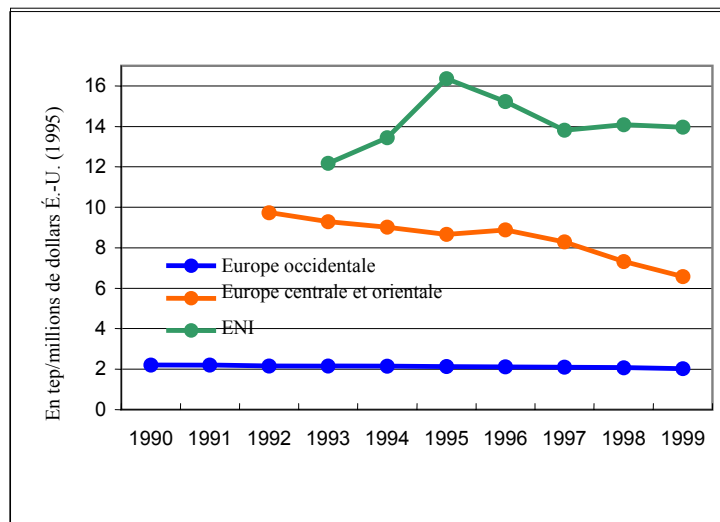
Figure 3



Note: Ces données concernent l'ensemble de l'industrie, activités extractives et production d'électricité comprises, et ne prennent pas en compte les pertes de transformation dans les raffineries et la production de chaleur et d'électricité, sauf dans les différentes branches et les mines.

Source: Agence internationale de l'énergie (AIE).

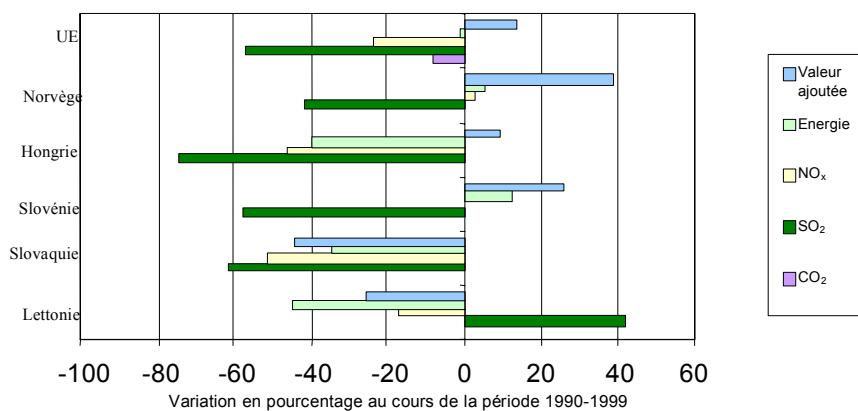
Figure 4
Écoefficacité industrielle



Note: Ces données concernent l'ensemble de l'industrie, activités extractives et production d'électricité comprises. L'Europe occidentale s'entend sans l'Irlande et la Suisse, et l'Europe centrale et orientale sans Chypre, Malte et la Yougoslavie.

Sources: Banque mondiale, AEE, AIE.

Figure 5
Évolution de l'écoefficacité



Note: Données Corinair. Dans le cas de l'UE, les données concernent uniquement l'industrie manufacturière. Pour chacun des pays considérés, les données concernent l'industrie manufacturière et les industries extractives hors combustibles, et la valeur ajoutée correspond à la valeur ajoutée industrielle totale. Les données pour la Hongrie portent sur la période 1990-1998, et celles pour la Slovénie et la Lettonie sur la période 1992-1999.

Encadré 1: Amélioration de l'efficacité

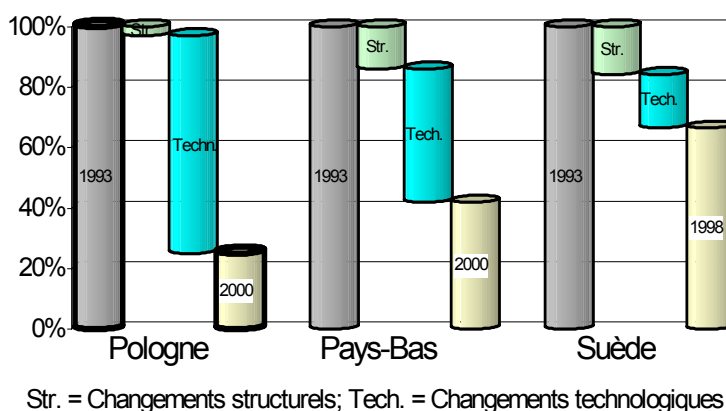
L'amélioration de l'efficacité dans l'industrie manufacturière peut résulter de changements structurels (réorientation vers des activités qui consomment moins d'énergie) et de changements technologiques (techniques d'aval ou modification du dosage des matières premières).

La figure 6 montre les effets de tels changements sur le niveau des émissions de SO₂ en Pologne, aux Pays-Bas et en Suède. Dans tous ces pays, les émissions de SO₂ provenant de l'industrie manufacturière ont sensiblement diminué entre 1993 et 2000 (1998 pour la Suède), d'où une amélioration de 38 à 75 % de l'efficacité. Cependant, les causes de ce phénomène diffèrent d'un pays à l'autre. Si les changements structurels ont contribué à la baisse des émissions aux Pays-Bas et en Suède, cela n'a guère été le cas en Pologne. Ce résultat est surprenant. En effet, il va à l'encontre de l'idée très répandue selon laquelle les structures de production des économies d'Europe centrale et orientale subissent des transformations profondes qui ont des retombées positives sur l'environnement. Mais en Pologne, l'effet net sur l'environnement est limité car le recul de la production de métaux communs et des activités de raffinage a été compensé par une progression de la production dans deux autres branches, la chimie et la métallurgie. Les changements structurels aux Pays-Bas correspondent à une baisse de la production des raffineries. D'autres branches d'activité polluantes ont vu leur production augmenter. En Suède, les améliorations dues aux changements structurels s'expliquent surtout par la forte croissance de la production de matériels de communication, relativement respectueuse de l'environnement.

Les changements technologiques semblent avoir joué un rôle prépondérant en Pologne, où ils ont fait baisser les émissions de 72 %. Aux Pays-Bas, la baisse des émissions à mettre à leur actif n'a été que de 43 % au cours de la même période. En Suède, les améliorations technologiques dans les branches d'activité polluantes ont été assez limitées entre 1993 et 1998.

Figure 6

Niveau des émissions de SO₂ en Pologne, aux Pays-Bas (1993-2000) et en Suède (1993-1998)



Note: Les données pour la Pologne sont tirées des statistiques sur l'environnement et sur l'industrie de l'Office central des statistiques (GUS). Les données sur le SO₂ se rapportent aux principaux pollueurs, tenus de déclarer leurs émissions. Ensemble, elles représentent environ 80 % de la pollution totale. Les données pour les Pays-Bas proviennent du Bureau central de statistique (CBS) (statistiques NAMEA) et celles pour la Suède du Bureau central de statistique (SCB). Calculs effectués par la CE selon la méthode de décomposition proportionnelle, décrite par De Bruyn, 2000

Enjeux de la politique de lutte contre la pollution industrielle

10. Une simple extrapolation des tendances passées permet de dresser un tableau plutôt encourageant de l'évolution de la pollution industrielle dans les années à venir. Mais c'est sans compter les efforts entrepris depuis les années 70 par les pouvoirs publics à divers échelons pour maîtriser la pollution industrielle. L'évolution de cette forme de pollution dépendra pour beaucoup des politiques environnementales qui seront menées et de la volonté des entreprises de participer à la protection de l'environnement autrement qu'en mettant en place des dispositifs antipollution en fin de cycle de production. Le principal enjeu en matière de lutte contre la pollution industrielle sera d'améliorer le rapport coût-efficacité de la réglementation de sorte qu'elle protège l'environnement sans porter atteinte à la compétitivité de l'industrie européenne. Les mesures relativement peu coûteuses ayant déjà été prises en Europe occidentale, de nombreuses entreprises vont devoir faire face à une forte hausse des coûts marginaux des nouvelles mesures antipollution. Selon plusieurs modèles (voir Capros, 1998), après les ménages, c'est l'industrie manufacturière qui doit supporter les coûts marginaux les plus élevés pour atteindre les objectifs de Kyoto.

11. Le coût *total* de la protection de l'environnement pour l'industrie manufacturière ne représente toujours que 2 % de la valeur ajoutée industrielle, mais une hausse est prévisible dans les années à venir. Si la nécessité de continuer à investir dans la réduction de la pollution industrielle offre des débouchés aux éco-industries (voir encadré 2), elle met aussi les gouvernants au défi de trouver les moyens de lutter contre la pollution industrielle dans les meilleures conditions d'économie et d'efficacité.

Encadré 2 : Les dépenses environnementales – des débouchés pour les éco-industries

Si l'industrie contribue à la pollution de l'environnement, elle aide aussi à résoudre les problèmes environnementaux. Les éco-industries rassemblent les activités qui produisent des biens et des services (conseil) visant à mesurer, à prévenir, à limiter, à réduire ou à corriger les atteintes à l'environnement.

Dans l'UE, la valeur ajoutée des éco-industries a presque triplé au cours des cinq dernières années (passant de 35 milliards d'euros en 1994 à 98 milliards d'euros en 1999). Les éco-industries ont été à l'origine de 2,3 % environ du PIB, soit une contribution à la formation de revenu comparable, par exemple, à celle de la branche des métaux communs, dans les économies d'Europe occidentale. Dans l'UE, l'emploi direct dans les éco-industries représente plus de 2 millions d'emplois équivalents plein temps.

Les dépenses totales de protection et de gestion de l'environnement augmentent de 5 % par an depuis 1994 et ont atteint 183 milliards d'euros en 1999. Elles sont en majeure partie consacrées à l'épuration des eaux usées et à la gestion des déchets solides. Dans un avenir proche, le marché des technologies peu polluantes devrait encore se développer, en raison notamment de la fabrication d'équipements pour les installations de production d'énergie renouvelable, destinées à permettre à l'UE d'atteindre les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto.

Dans les pays candidats à l'adhésion, les investissements antipollution sont motivés principalement par le souci de se conformer à la législation de l'UE en matière d'environnement. L'accent est mis sur l'épuration des eaux usées et la réduction de la pollution atmosphérique grâce à l'application de techniques d'aval.

12. La théorie économique veut que l'égalisation des coûts marginaux des mesures de protection de l'environnement entre les différentes branches permet de réduire au minimum le coût total. Les instruments économiques tels les permis négociables, grâce auxquels les entreprises peuvent choisir de réduire la pollution ou d'acheter un droit de polluer, réalisent cette égalisation des coûts, du moins en théorie. La conception est ici essentielle. L'expérience limitée des États-Unis donne à penser que les permis négociables présentent un meilleur rapport coût-efficacité dans un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (les droits étant représentés par une quantité donnée d'unités d'émission que les entreprises sont autorisées à rejeter) que dans un système qui repose sur les performances. Dans le dernier cas, des droits sont accordés aux entreprises si elles peuvent prouver qu'elles font mieux qu'une norme donnée. Comme les dépenses administratives liées à la création des droits sont sensiblement plus élevées dans le second système, l'égalisation totale des coûts n'est pas possible (Grubb *et al.*, 1998).

13. La maîtrise des dépenses d'administration, de suivi de l'application et d'exécution est un élément important dans la conception de politiques environnementales efficaces par rapport à leur coût. Elle limite le poids de la bureaucratie et garantit l'efficacité de ces politiques et leur bonne acceptation par le public. Cependant, aucune analyse comparative méthodique des dépenses effectives d'administration des divers instruments n'a encore été entreprise et les résultats des études théoriques sur ce sujet ne sont pas clairs.

14. Alors que progressent les préparatifs en vue de l'établissement d'un système de permis négociables pour les émissions de CO₂ au sein de l'UE, les politiques dirigistes restent la première forme de régulation en matière d'environnement dans la plupart des pays européens. Les normes d'émission et les prescriptions techniques reposent souvent sur une analyse des mesures antipollution économiquement applicables. Or, de plus en plus, dans l'industrie, la lutte contre la pollution passe par un processus complexe de modification des procédés de production (prévention de la pollution) plutôt que par la réduction des émissions et le traitement des déchets. Ce qui peut donner lieu à une asymétrie de l'information entre les différentes branches et les autorités réglementaires, dont la correction occasionne normalement des dépenses administratives importantes. Par rapport à la situation de l'année 1994, la proportion des dépenses d'équipement dans les dépenses totales consacrées à l'environnement a diminué, ce qui signifie que désormais une part plus importante de ces dernières sert à couvrir les frais de fonctionnement et à financer la recherche-développement (Ecotec 2002). C'est peut-être un signe de la complication croissante de la réglementation en matière de pollution industrielle en Europe occidentale. Les documents de référence décrivant les meilleures techniques disponibles

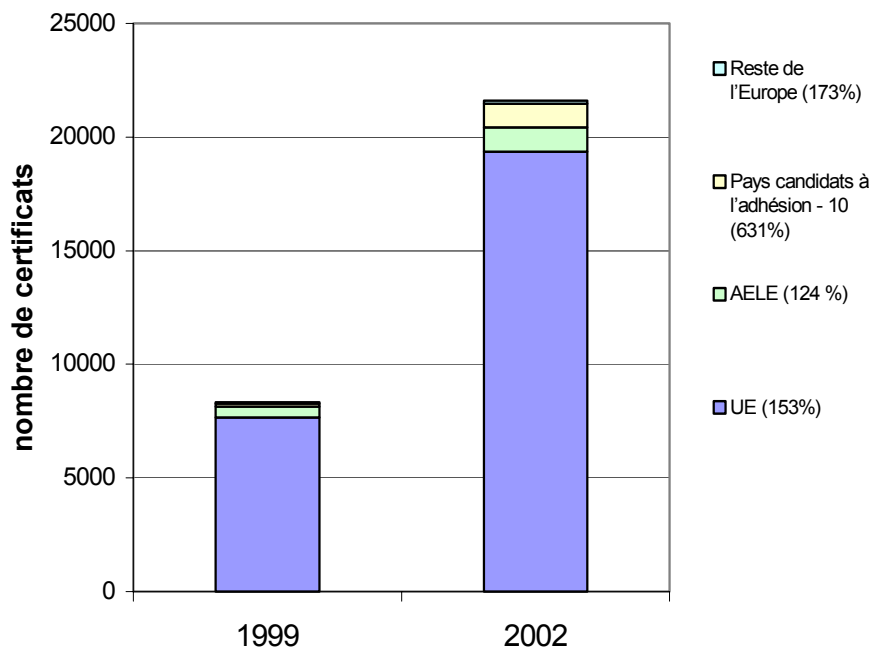
(MTD-Refs) aux fins de la prévention et de la réduction intégrées de la pollution (PRIP) visent à faciliter la tâche des autorités administratives locales chargées de délivrer les permis d'exploitation. La Directive PRIP dispose qu'en 2007, toutes les usines européennes devront utiliser les «meilleures techniques disponibles» (MTD).

15. Les industriels ont une préférence marquée pour les accords librement conclus, comme l'indique une récente enquête menée aux Pays-Bas (Blok *et al.*, 2002). Les systèmes de gestion environnementale (voir encadré 3) et la présentation de données relatives à l'environnement et de données sociales sont des outils importants dans ces accords. Toutefois, il n'est pas possible de chiffrer l'effet total des accords librement conclus sur l'environnement. Ce n'est probablement pas un hasard si aux États-Unis, pays qui privilégie les accords conclus librement, il existe une loi sur le «droit à l'information», qui donne aux citoyens et aux communautés les moyens de s'informer sur la pollution générée par les établissements industriels (installés dans le voisinage). Dans l'UE, on s'oriente vers un système similaire, le registre européen des émissions de polluants, qui devrait communiquer via Internet des renseignements sur la pollution imputable à certaines installations. Ce registre jouera un rôle d'aiguillon, incitant les industriels à se conformer à la Directive PRIP.

Encadré 3: Succès des systèmes de gestion environnementale

Le nombre de systèmes de gestion environnementale en Europe a augmenté de façon significative entre 1999 et 2002 (fig. 7). Il existe deux systèmes principaux: les normes ISO 14001, adoptées à travers le monde, et le Système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), mis en place par l'UE. Près de 40 000 certificats ont été délivrés dans le monde: soit 36 000 environ pour les normes ISO 14001 et près de 4 000 pour le système EMAS. Sur l'ensemble de ces certificats, près de la moitié est allée à des entreprises de l'UE. Le nombre de certificats ISO 14001 délivrés dans les pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion a été multiplié par six depuis 1999, ce qui représente une progression spectaculaire.

La raison principale qui conduit les entreprises à adopter les normes ISO 14001 ou le système EMAS est qu'elles désirent améliorer leurs contacts avec les autorités réglementaires et leurs clients. Ces normes constituent donc d'importants outils de marketing. L'effort administratif total (pour les entreprises et la société) lié à l'application et à la gestion du système EMAS représente entre 0,7 et 1,2 mois de travail par an (Lulofs, 2000). Près de 20 % des coûts sont pris en charge par les entreprises. Enfin, beaucoup de petites entreprises appliquent les normes ISO 14001 ou EMAS sans engager une procédure de certification à cause de son coût.

Figure 7**Évolution de l'application des systèmes de gestion environnementale en Europe**

Note: Données communiquées par Gergely Tóth, Directeur exécutif, Association hongroise des entreprises soucieuses de l'environnement (KÖVET-INEM Hungária), Centre d'assistance EMAS, Bruxelles. Pour 1999, nombre de certificats en juin. Pour 2002, nombre de certificats en janvier. Les chiffres entre parenthèses accompagnant la légende indiquent l'augmentation du nombre de certificats délivrés entre 1999 et 2002.

☺ Le nombre de systèmes de gestion environnementale en Europe a augmenté de façon significative entre 1999 et 2002. Cependant, en Europe occidentale, le coût *total* de la protection de l'environnement pour l'industrie manufacturière ne représente toujours que 2 % de la valeur ajoutée industrielle.

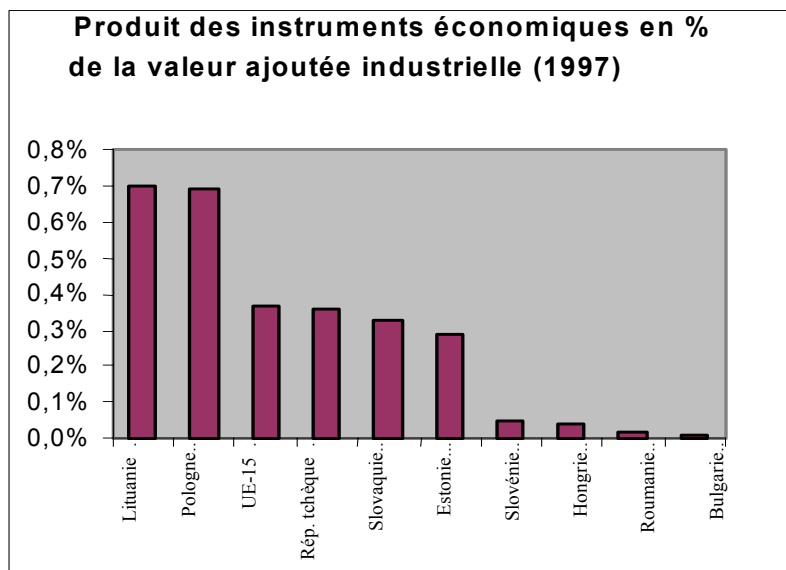
16. Pour les pays d'Europe centrale et orientale, l'adhésion à l'UE sera peut-être le principal moteur des initiatives en faveur de la protection de l'environnement dans les années à venir. L'industrie manufacturière dans ces pays doit faire face à des difficultés liées à la procédure d'adhésion. Celle-ci devrait entraîner une concurrence accrue du fait de l'abaissement des droits de douane, une diminution des subventions, des pressions sur les coûts en raison de la hausse des salaires réels et, très probablement, une appréciation du taux de change réel. En outre, la pleine application des politiques et règlements de la Communauté, surtout de la législation relative à l'environnement, sera, selon toute vraisemblance, très coûteuse (voir encadré 4).

Encadré 4: Coûts et avantages de l'adhésion

Selon les estimations, il en coûtera au total quelque 120 milliards d'euros aux 10 pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion pour se conformer aux directives de l'UE sur l'environnement, soit 32 % de leur PIB actuel (Orlowski et Mayhew, 2001). Étalis sur 20 ans, ces coûts nécessiteront un investissement annuel de l'ordre de 1,5 % du PIB actuel. S'y ajouteront les frais de fonctionnement qui pourraient se monter à 2,5 % du PIB par an. Les dépenses liées à la mise en œuvre des directives concernant la pollution atmosphérique représenteront environ 40 % de ces coûts et seront supportées essentiellement par l'industrie et la branche de la production énergétique.

Le respect de la législation de l'UE relative à l'environnement apportera également des avantages – amélioration de la situation sanitaire et des fonctions de l'environnement. Les gains correspondants devraient être compris entre 134 milliards et 681 milliards d'euros (Ecotec *et al.*, 2001), cette fourchette s'expliquant par les incertitudes qui entachent les analyses coûts-avantages. Mais ces avantages, qui résulteront principalement de la maîtrise de la pollution industrielle, ne sont attendus qu'à long terme et seront en partie immatériels, alors que les coûts doivent être pris en charge maintenant. En outre, ils ne profiteront pas directement à l'industrie mais à la société dans son ensemble.

17. L'adaptation des législations actuelles sur l'environnement à la législation communautaire soulève des difficultés supplémentaires qui tiennent à ce que les politiques environnementales de la plupart de ces pays font une place plus large aux instruments économiques que celles des pays de l'UE. La figure 8 donne un aperçu du produit des instruments économiques de protection de l'environnement rapporté à la valeur ajoutée industrielle dans quelques pays d'Europe centrale et orientale et dans l'UE. Alors qu'auparavant les redevances et les amendes étaient trop peu élevées pour être dissuasives, leur forte augmentation au cours des années 90 a eu un certain effet. En Pologne et dans la République tchèque notamment, il est désormais souvent plus avantageux pour les entreprises de réduire leurs émissions que de payer la redevance.

Figure 8

Note: Ces données concernent uniquement les redevances, amendes et taxes de pollution et non les taxes sur les matières premières, comme les taxes sur l'énergie ou le carburant.

Sources: CRE (1999), Eurostat (2000).

18. L'approche juridique pour transposer et mettre en œuvre la législation de l'UE n'est peut-être donc pas la plus appropriée pour plusieurs pays candidats à l'adhésion (Orlowski et Mayhew, 2001). Les taxes sur l'énergie restant relativement faibles par rapport à celles appliquées en Europe occidentale, le remplacement progressif d'une taxation de la pollution par une taxation de l'énergie pourrait être une bonne solution. La fixation d'objectifs de réduction de la pollution négociés est un autre moyen d'amener l'industrie à faire progressivement aussi bien dans ce domaine que celle de l'UE, sans nécessairement modifier la législation actuelle.

19. Dans les ENI, il s'agit surtout de renforcer les capacités juridiques. Il est essentiel de mettre en place un cadre réglementaire approprié et de faire en sorte que la réglementation soit mieux respectée, et ce au plus vite. Actuellement, les politiques industrielles relatives à l'environnement s'articulent essentiellement autour des limites d'émission, spécifiées dans les permis. Leur non-respect est sanctionné par une amende, qui reste néanmoins relativement peu élevée. Les procédures sont compliquées et les frais administratifs peuvent être supérieurs au montant des amendes. Par conséquent, de nombreuses entreprises sont constamment en infraction. La situation économique s'est améliorée ces deux dernières années et il faut absolument maintenant que la politique environnementale rattrape son retard. L'augmentation du montant des amendes et des taxes de pollution et le renforcement des moyens d'exécution sont peut-être la meilleure façon de garantir que la pollution de l'environnement connaîtra une évolution similaire à celle observée en Europe centrale et orientale.
